

Activité économique

Au troisième trimestre 2025, le PIB français a gagné de la vigueur (+0,5 % après +0,3 % ; ►figure 1). La demande intérieure a pris un peu de vitesse (contribution de +0,3 point à la croissance du PIB du troisième trimestre, après +0,2 point au deuxième trimestre), portée par le dynamisme de l'investissement des entreprises (+0,8 % après +0,2 %) et par le rythme toujours soutenu de la consommation des administrations (+0,5 %, comme au printemps). En revanche, la consommation des ménages est de nouveau restée atone (+0,1 %, comme au trimestre précédent) : elle n'a pas progressé depuis un an. Leur investissement s'est quant à lui presque stabilisé (-0,1 % après -0,2 %). Le commerce extérieur s'est franchement redressé (contribution de +0,6 point à la croissance du PIB ; ►figure 2) après avoir pesé sur l'activité au premier semestre 2025. Les exportations ont décollé (+3,2 % après +0,3 %), portées par des livraisons aéronautiques record, tandis que les importations sont restées robustes (+1,3 % après +1,5 %). Cette contribution positive a eu pour contrepartie un mouvement de déstockage (contribution de -0,4 point).

Du côté de l'offre, l'activité a été portée par l'industrie manufacturière (+0,8 % au troisième trimestre, après +0,2 %). La valeur ajoutée a accéléré dans les « autres branches industrielles » (+0,9 % après +0,2 %) et a conservé un rythme soutenu dans les matériels de transport (+3,2 % après +5,2 %), tirée par l'aéronautique : dans cette branche, la levée des contraintes d'approvisionnement permet à l'activité de retrouver un niveau proche de celui de 2019, alors qu'elle était lestée depuis plusieurs trimestres. La valeur ajoutée a rebondi dans le secteur de l'énergie, après un printemps particulièrement doux (+4,4 % après -3,8 %). Elle est quasi stable dans le secteur de la construction (+0,1 %, après -0,1 % au trimestre précédent) et reste allante dans les services marchands (+0,5 %, comme au trimestre précédent), portée par l'investissement des entreprises en services de communication et en services aux entreprises. Enfin, la valeur ajoutée agricole a continué de remonter la pente à l'été 2025 : les récoltes de grandes cultures ont rebondi après une année 2024 très dégradée, tandis que les rendements viticoles ont été plus décevants (►éclairage sur les épisodes caniculaires de 2025 de la Note de conjoncture de septembre 2025).

D'après les enquêtes de conjoncture, la situation s'éclaircit un peu du côté des entreprises. En novembre, l'indicateur de climat des affaires se situe à 98, deux points au-dessus de son niveau de l'été, mais encore deux points en dessous de sa moyenne de long terme dont il a décroché au printemps 2024 (►figure 3). Le climat est mieux orienté que cet été dans les services et dans l'industrie, mais un peu moins bien dans le bâtiment. Dans l'ensemble, l'éclaircie est moins nette sur le front de l'emploi, matérialisant le rétablissement de la productivité en cours : le climat de l'emploi, qui oscille depuis le début de l'année autour de 95, s'établit à 96 en novembre, toujours au-dessous de sa moyenne de long terme depuis juillet 2024. Ce prudent regain d'optimisme de la part des entreprises n'est, pour le moment, pas partagé par les ménages, dont le moral est en berne depuis la fin d'année 2024. L'indicateur de confiance s'établit à 89 en novembre,

►1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2024				2025				2026		2024	2025	2026 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produit intérieur brut	0,1	0,2	0,4	0,0	0,1	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	1,1	0,9	1,0
Importations	-0,6	0,4	0,4	0,8	0,2	1,5	1,3	-1,0	0,4	0,4	-1,3	2,8	0,9
Total des ressources	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,5	0,9	0,0	0,3	0,3	0,6	1,3	1,1
Dépenses de consommation des ménages	0,2	0,0	0,9	0,0	-0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	1,0	0,3	0,7
Dépenses de consommation des administrations*	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	1,4	1,5	1,1
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	0,2	0,2	0,4	0,4	0,2	0,5	0,6	0,3	0,3	0,3	1,3	1,5	1,3
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	0,6	0,2	0,2	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	1,6	1,5	0,9
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-0,6	0,3	-0,9	0,2	-0,1	0,0	0,5	0,7	0,2	0,3	-1,3	0,0	1,2
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	-1,1	0,0	-1,6	0,2	0,0	0,2	0,8	0,5	0,3	0,4	-2,4	0,0	1,4
Ménages	-2,3	-1,1	-0,4	0,9	0,1	-0,2	-0,1	1,0	0,6	0,6	-5,6	0,4	1,7
Administrations publiques	1,7	1,8	0,0	-0,6	-0,8	-0,3	0,3	1,1	-0,7	-0,3	4,7	-0,6	0,0
Exportations	0,5	1,6	-1,7	1,5	-1,4	0,3	3,2	0,5	-0,7	0,4	2,4	1,2	1,6
Contributions (en point)													
Demande intérieure hors stocks**	0,0	0,1	0,4	0,2	-0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6	0,5	1,1
Variations de stocks**	-0,2	-0,4	0,8	-0,4	0,8	0,6	-0,4	-0,7	0,4	0,0	-0,8	0,9	-0,4
Commerce extérieur	0,3	0,4	-0,8	0,2	-0,6	-0,4	0,6	0,5	-0,4	0,0	1,3	-0,6	0,3

■ Prévisions.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2025, les importations ont augmenté de 1,3 %.

Source : Insee.

Conjoncture française

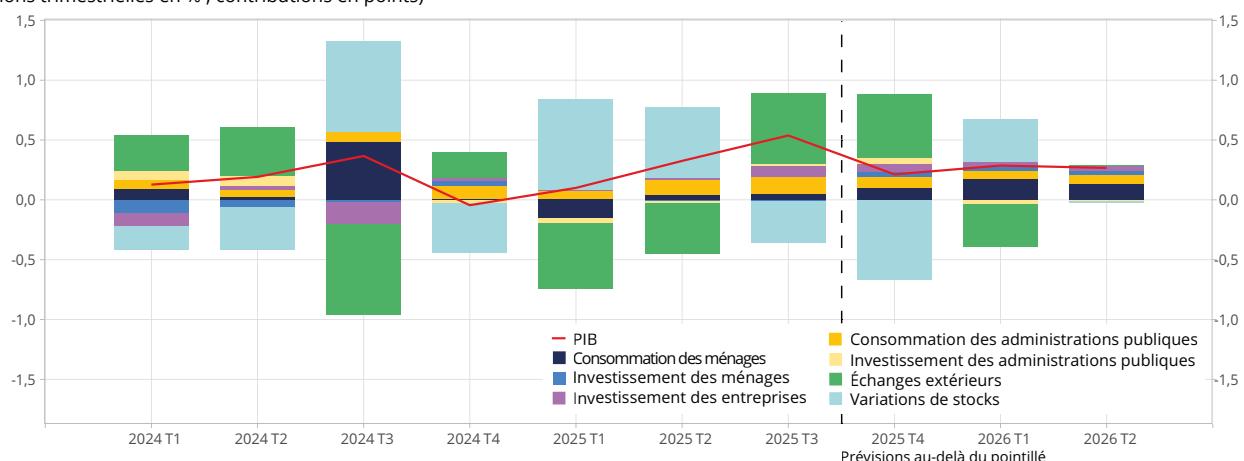
au même niveau qu'en juillet. Élément caractéristique de cette période de confiance dégradée, le solde d'opinion relatif à l'opportunité d'épargner atteint en novembre un nouveau maximum historique. Depuis la fin des années 2010, les ménages français n'ont pas changé d'opinion sur leur situation personnelle mais leur opinion sur la situation économique générale du pays s'est nettement dégradée, ce qui est singulier parmi les grandes économies européennes (**► éclairage** sur le pessimisme des ménages).

Dans ce contexte, l'activité ralentirait mécaniquement en fin d'année après le fort dynamisme observé à l'été, mais dans des proportions limitées (+0,2 % de croissance du PIB en prévision au quatrième trimestre). L'activité dans l'industrie manufacturière serait stable, marquant la consolidation des gains engrangés à l'été (**► figure 4**). La production dans l'industrie automobile serait pénalisée par des arrêts temporaires constatés en octobre. La production aéronautique ne décrocherait pas : Airbus a certes revu ses objectifs à la baisse en termes de livraison d'avions, mais les motoristes français turbineraient. La valeur ajoutée du secteur de l'énergie se replierait un peu (-1,1 % après +4,4 %) du fait des températures clémentes observées en décembre qui pèseraient sur la demande et la production d'électricité. L'activité ralentirait dans les services marchands (+0,3 % après +0,5 %) et bondirait dans la construction (+0,5 % après +0,1 %).

La contribution de la demande intérieure à la croissance serait de même ampleur qu'à l'été (+0,3 point), la consommation des ménages accélérerait à peine (+0,2 % en fin d'année, après +0,1 %) : la consommation de produits manufacturés rebondirait (+0,5 % après -0,5 %), tirée par l'achat d'automobiles et la consommation alimentaire, tandis que celle en énergie se replierait en fin d'année (-2,0 % après +4,0 %) du fait des températures clémentes observées en décembre. Le pouvoir d'achat des ménages continuerait de diminuer (-0,5 % après -0,3 %) en raison du calendrier de collecte de l'impôt

► 2. Variations trimestrielles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

(variations trimestrielles en % ; contributions en points)



Lecture : au troisième trimestre 2025, le PIB a augmenté par rapport au deuxième trimestre (+0,5 %) ; la contribution de la consommation des administrations publiques est d'environ +0,1 point.

Source : Insee.

► 3. Climat des affaires, climat de l'emploi et confiance des ménages en France

(normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Dernier point : novembre 2025.

Lecture : en novembre 2025, le climat des affaires en France s'élève à 98, au-dessous de sa moyenne de longue période (100).

Source : enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et des ménages, Insee.

sur le revenu qui pèserait en fin d'année sur leur revenu (**►éclairage** sur la dynamique de l'impôt sur le revenu), si bien que leur taux d'épargne refluerait significativement au quatrième trimestre (17,8 % après 18,4 % à l'été).

L'investissement des ménages retrouverait de l'allant (+1,0 % au quatrième trimestre, après -0,1 % au trimestre précédent). D'une part, leur investissement en construction accélérerait (+1,0 % après +0,4 %) reflétant avec retard la reprise des mises en chantier dans le logement neuf. D'autre part, leur investissement en services rebondirait (+1,0 % après -1,8 %) : les transactions dans l'ancien seraient mieux orientées après un troisième trimestre pénalisé par la hausse du taux des droits de mutation à titre onéreux au printemps.

Du côté des entreprises, l'investissement en biens resterait dynamique (+0,6 % après +0,8 %). Leur investissement en construction serait quasi stable (-0,1 %), dans un contexte toujours peu porteur pour l'immobilier professionnel, et leur investissement en services continuerait de progresser (+0,8 % après +1,5 %) après son exceptionnel dynamisme de l'été.

Enfin, au quatrième trimestre 2025, le commerce extérieur porterait de nouveau la croissance (+0,5 point) : les exportations ralentiraient (+0,5 %), mais les importations se replieraient franchement (-1,0 %) après deux trimestres de fort dynamisme. En contrepartie, la fin d'année connaîttrait un nouveau trimestre de déstockage (-0,7 point), notamment en raison de la livraison d'un important paquebot.

Au total, la croissance annuelle pour 2025 s'élèverait à +0,9 % corrigée des jours ouvrés (et +0,7 % en brut), en léger ralentissement par rapport à 2024 (+1,1 % corrigée des jours ouvrés). La demande intérieure y contribuerait à hauteur de +0,5 point : elle serait essentiellement tirée par la consommation publique (+1,5 %), tandis que la consommation des ménages serait atone (+0,3 %) et l'investissement privé en convalescence (+0,4 % pour les ménages, stable pour les entreprises). Le commerce extérieur contribuerait négativement à la croissance (-0,6 point), ce qui serait plus que compensé par un mouvement de restockage (+0,9 point).

Au premier semestre 2026, l'activité accélérerait un peu (+0,3 % par trimestre). La production manufacturière progresserait légèrement, tandis que l'activité dans la construction se replierait modérément, du fait du retournement de l'investissement public local dû au cycle électoral. La production en services conserverait, quant à elle, un rythme tendanciel, dans la lignée de la consommation des ménages.

La demande intérieure continuerait de porter la croissance (contribution de +0,3 point par trimestre). La consommation des ménages accélérerait un peu au premier trimestre (+0,3 %), notamment du fait du rebond de la consommation

►4. Variations trimestrielles d'activité économique par branche

(variations trimestrielles de la valeur ajoutée en %)

Branche	Poids en %	2024				2025				2026		2024	2025	2026 acquis
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Agriculture, sylviculture et pêche	1,9	-6,8	-4,7	-1,7	1,6	3,6	3,5	2,3	0,0	0,0	0,0	-14,8	6,5	2,0
Industrie	12,1	-0,3	0,3	0,2	-0,6	-0,5	-0,6	1,5	-0,2	0,2	0,1	3,4	-0,5	0,7
Industrie manufacturière	10,4	0,8	-0,3	-0,1	-0,4	0,5	0,2	0,8	0,0	0,1	0,1	2,2	0,6	0,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,7	4,9	0,4	1,1	-0,2	1,3	-2,8	-0,8	0,3	-	-	6,8	-0,7	-
Cokéfaction et raffinage	0,1	61,3	28,7	8,4	11,1	76,6	-4,0	21,8	1,1	-	-	144,2	125,7	-
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1,4	-0,4	-0,4	-0,4	0,0	-0,5	-0,2	0,0	-0,2	-	-	-1,4	-1,0	-
Fabrication de matériels de transport	1,3	-5,4	-3,1	-2,1	1,0	1,3	5,2	3,2	-0,1	-	-	-5,4	5,7	-
Fabrication d'autres produits industriels	5,9	1,2	-0,1	0,0	-1,0	0,3	0,2	0,9	-0,2	-	-	2,8	0,1	-
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,7	-5,7	2,1	1,1	-0,9	-3,8	-3,8	4,4	-1,1	0,6	-0,3	7,1	-4,5	0,7
Construction	5,5	-0,8	-0,5	-0,1	-0,5	-0,8	-0,1	0,1	0,5	-0,2	0,0	-0,8	-1,3	0,2
Services principalement marchands	58,4	0,5	0,3	0,5	-0,1	0,1	0,5	0,5	0,3	0,4	0,4	1,7	1,1	1,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9,8	0,2	-0,4	-1,0	0,1	-0,8	0,5	0,5	0,1	-	-	-0,1	-0,7	-
Transports et entreposage	5,7	0,9	0,0	0,8	0,2	-0,6	0,0	-0,9	0,3	-	-	0,5	-0,5	-
Activités financières et d'assurance	3,7	1,8	0,9	0,4	0,9	0,4	0,6	0,8	0,4	-	-	2,1	2,5	-
Activités immobilières	13,7	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-	-	0,5	1,1	-
Hébergement et restauration	2,3	1,9	1,3	1,3	0,4	-0,5	1,6	-0,6	-0,2	-	-	4,9	1,6	-
Information et communication	5,6	0,7	0,6	1,3	-0,2	0,5	0,3	1,5	0,5	-	-	3,2	2,2	-
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14,5	0,2	0,6	0,5	-0,2	0,6	0,8	1,1	0,5	-	-	2,7	2,1	-
Autres activités de services	3,0	1,1	0,8	4,8	-3,6	0,4	0,4	0,3	0,1	-	-	3,6	0,6	-
Services principalement non marchands	22,0	0,3	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	1,5	0,8	0,8
Valeur ajoutée totale	100,0	0,2	0,3	0,4	-0,1	0,0	0,3	0,6	0,2	0,3	0,3	1,5	0,8	1,0

■ Prévisions.

Lecture : au troisième trimestre 2025, la valeur ajoutée de la branche de fabrication des matériels de transport a augmenté de 3,2 %.

Source : Insee.

Conjoncture française

d'énergie, en supposant un retour des températures aux normales de saison, puis conserverait ce rythme au deuxième trimestre (+0,3 %). Le taux d'épargne des ménages se redresserait mécaniquement en début d'année 2026, à 18,2 % après 17,8 % en fin d'année 2025, puis reprendrait lentement son reflux au printemps (+18,0 %) : il se situerait mi-2026 toujours plus de 3 points au-dessus de celui d'avant la pandémie, mais 0,7 point en dessous de son sommet du printemps 2025.

L'investissement des ménages garderait du tonus (+0,6 % par trimestre) : leur investissement en construction continuerait de bénéficier de la livraison des chantiers lancés pendant le cycle d'assouplissement monétaire de la BCE, tandis que l'investissement en services tendrait à se stabiliser (+0,5 % par trimestre). L'investissement des entreprises continuerait de progresser (+0,3 % au premier trimestre, puis +0,4 % au deuxième) : l'immobilier non résidentiel serait un peu moins mal orienté au printemps, l'investissement en services continuerait de bénéficier d'un certain dynamisme, tandis que l'investissement en biens progresserait faiblement. La consommation des administrations publiques freinerait un peu (+0,3 % par trimestre) : la dépense publique serait en effet peu dynamique, aussi bien en cas d'adoption de la loi de finances pour 2026, qu'en cas de loi spéciale (**►encadré** sur les mesures de politiques publiques pour 2026).

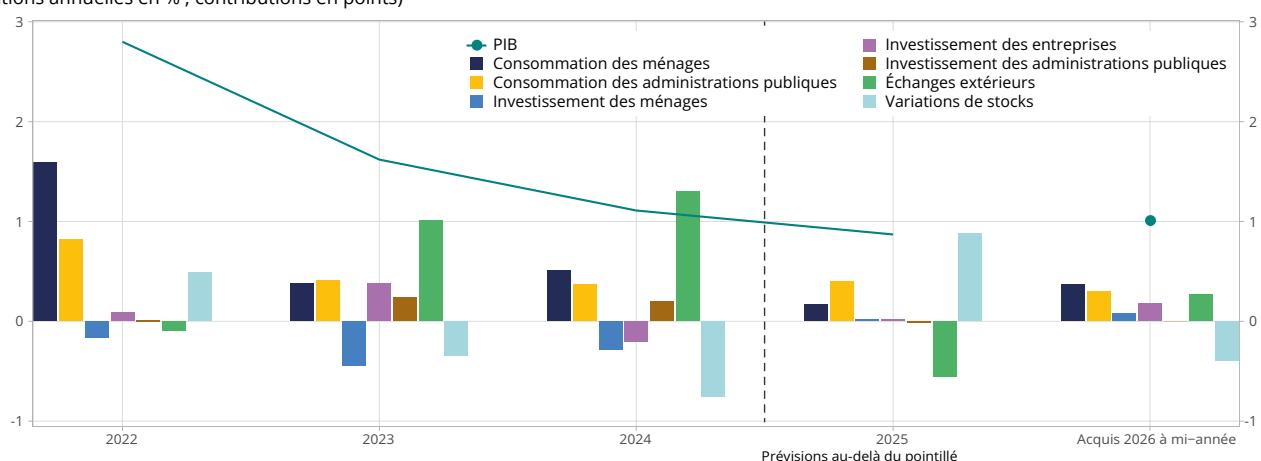
Enfin, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait négative au premier trimestre 2026 (-0,4 point après +0,5 point) : alors que les importations retrouveraient un rythme comparable à celui de la demande intérieure (+0,4 %), les exportations se contracteraient (-0,7 %) en raison du reflux des exportations aéronautiques et navales après les performances exceptionnelles du second semestre 2025. En contrepartie, un mouvement de restockage s'amorcerait (+0,4 point). Au deuxième trimestre 2026, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait nulle : les importations garderaient le rythme modéré du trimestre précédent, tandis que les exportations progresseraient en deçà de la demande adressée, signe de nouvelles pertes de parts de marché pour les exportateurs français.

L'acquis de croissance à mi-année pour 2026 serait déjà de +1,0 % (**►figure 5**), en accélération par rapport à l'ensemble de l'année 2025. La demande intérieure privée prendrait son envol : la consommation des ménages redémarrerait un peu (+0,7 % d'acquis à mi-année), les ménages consommant très prudemment une partie des gains de pouvoir d'achat passé. L'investissement accélérerait plus franchement (acquis de +1,7 % pour celui des ménages et de +1,4 % pour celui des entreprises). La demande privée prendrait ainsi le relais de la demande publique : la consommation publique ralentirait (+1,1 % d'acquis à mi-année) et l'investissement public serait stable à mi-année, le retournement du cycle électoral municipal compensant la hausse attendue des achats de matériel de défense. La contribution du commerce extérieur redeviendrait positive (+0,3 point) et aurait pour contrepartie une baisse des stocks (-0,4 point).

Cette prévision repose sur l'analyse des indicateurs conjoncturels, dont les plus récents portent sur octobre, et sur les réponses aux enquêtes collectées auprès des acteurs économiques en novembre. Elle demeure donc entourée d'incertitudes, notamment concernant la situation politique en France et l'attentisme des ménages et des entreprises qui en découle. ●

►5. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

(variations annuelles en % ; contributions en points)



Note : la consommation des administrations publiques comprend également la consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).
Lecture : en 2024, le PIB a augmenté de 1,1 % corrigé des jours ouvrés ; la contribution de la consommation des ménages s'est élevée à +0,5 point.
Source : Insee.

Hypothèses retenues concernant les mesures de politique publique pour 2026 dans le scénario de prévision

Le scénario de prévision de cette *Note de conjoncture* a été figée le 12 décembre 2025, après l'adoption du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale. À cette date, le projet de loi de finances (PLF) était quant à lui toujours en discussion en première lecture au Sénat, après son rejet en première lecture par l'Assemblée nationale. Le présent encadré détaille les principales mesures de politique publique retenues pour 2026 dans le cadre du scénario de prévision. Pour le PLFSS, le scénario retenu est celui d'une adoption définitive conforme au texte adopté le 9 décembre 2025 en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale. Pour le PLF, le scénario le plus probable a été retenu en s'appuyant sur le projet de texte initialement déposé par le Gouvernement, et en y ajoutant les amendements et décisions survenus au cours du débat parlementaire, dès lors que ces derniers semblaient faire l'objet d'un relatif consensus entre le Gouvernement et le Parlement. C'est par exemple le cas de l'atténuation des mesures concernant l'impôt sur le revenu. À l'inverse, les mesures initialement prévues par le Gouvernement mais écartées lors de la discussion parlementaire n'ont pas été retenues dans le scénario de prévision.

Les principales mesures retenues pour la prévision sont détaillées *infra* : pour certaines d'entre elles, les effets sont majoritairement attendus en fin d'année 2026, au-delà de l'horizon de prévision (c'est par exemple le cas de la plupart des mesures fiscales, ou encore de la suspension de la réforme des retraites). En outre, même si certaines mesures auront un impact sur le compte des agents économiques dès le début de l'année, la plupart d'entre elles n'auraient qu'un effet limité sur leurs comportements à court terme, et donc sur l'activité économique. Une importante exception à ce constat d'ensemble réside dans la modération des dépenses de fonctionnement des administrations publiques prévue pour 2026 : cette dernière se traduirait mécaniquement par un ralentissement de la consommation collective des administrations publiques en volume, ce qui freinerait comptablement l'activité.

L'adoption de ces mesures est toutefois incertaine, notamment celles prévues dans le PLF : cet encadré précise leur devenir dans le cas où, comme l'an dernier, la loi de finances pour 2026 ne serait pas votée d'ici la fin du mois de décembre et serait donc remplacée à titre provisoire pour le début de l'année 2026 par une loi spéciale.

Mesure sur les dépenses de fonctionnement des administrations publiques

Le projet de loi de finances déposé prévoit une importante modération sur les dépenses de fonctionnement des administrations publiques. En particulier, sur le périmètre de l'État, les dépenses des ministères diminueraient en valeur (-1,4 Md€), hors rehaussement de l'effort en faveur des Armées de +6,7 Md€ et de la contribution obligatoire à l'Union européenne de +5,7 Md€ ([► RESF, 2026](#)). En comptabilité nationale, une partie de cet effort se traduirait par un ralentissement de la consommation collective des administrations publiques en volume, ce qui pèserait mécaniquement sur l'activité dès le premier semestre 2026. La situation **ne devrait pas être modifiée** en cas de loi spéciale, car la dynamique des dépenses de fonctionnement dans le projet de loi déposé n'est pas radicalement différente de ce qui peut être attendu en cas de reconduite des services votés.

Mesures sur les entreprises

Les principales mesures retenues sur les entreprises dans le scénario de prévision sont les suivantes :

- **Une nouvelle mesure de baisse des allègements généraux de cotisations patronales (-1,5 Md€)** pour les marges des entreprises, net de l'effet retour sur l'IS). Cette mesure affecterait le taux de marge des entreprises dès le premier semestre 2026. Toutefois, contrairement à 2025 ([► éclairage](#) sur le taux de marge des entreprises de la *Note de conjoncture* de mars 2025), cette hausse globale du coût du travail comprend des allègements supplémentaires à certains niveaux de salaires, et l'impact sur l'emploi serait négligeable compte tenu des élasticités proposées par la [► Mission Bozio-Wasmer, 2024](#). En revanche, la mesure pourrait théoriquement entraîner à long terme un léger ralentissement de l'investissement en comprimant l'autofinancement, mais cet effet serait compensé par la baisse de CVAE. Cette mesure peut être prise par voie réglementaire et **ne dépend donc pas directement** du vote du PLFSS.



Conjoncture française

- **Une nouvelle mesure de baisse de la CVAE (+1,1 Md€ pour les marges des entreprises, net de l'effet retour sur l'IS), issue du projet de loi initialement déposé par le Gouvernement.** Cette mesure dynamiserait le taux de marge des entreprises dès le premier semestre 2026 et compenserait presque la baisse des allègements généraux. L'effet économique favorable à attendre à court terme est limité. En cas de loi spéciale, cette mesure serait **abandonnée** jusqu'à l'adoption du budget.
- **Une contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises (-4,0 Md€ pour l'épargne des entreprises).** Cette mesure, présentée comme temporaire, donnerait lieu à un versement au Trésor Public en fin d'année. Elle succéderait à une mesure temporaire analogue prise en 2025, mais pour un montant deux fois moindre que l'an passé. Elle n'aurait pas d'impact significatif à l'horizon de prévision sur l'investissement des entreprises (► **éclairage** sur la surtaxe d'impôt sur les sociétés). En cas de loi spéciale, cette mesure serait **abandonnée** jusqu'à l'adoption du budget.

Mesures sur les ménages

Les principales mesures retenues sur les ménages dans le scénario de prévision sont les suivantes :

- **Une revalorisation des prestations et des pensions de base sur l'inflation** : dans le PLFSS initialement déposé par le Gouvernement, un gel des prestations et des pensions de base était prévu, pour un effet attendu de 3,6 Md€. Cependant, l'abandon de ce gel a été acté lors de l'adoption du PLFSS en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale : cette *Note de conjoncture* fait ainsi l'hypothèse d'une indexation complète sur l'inflation des prestations et des pensions de base, comme la loi le prévoit par défaut. La situation serait donc **inchangée** si jamais le texte n'est pas adopté en lecture définitive.
- **Un gel des retraites complémentaires Agirc-Arrco** : faute d'un accord entre partenaires sociaux, les pensions complémentaires n'ont pas été revalorisées fin 2025. Par rapport à la situation où les partenaires sociaux se seraient accordés sur une revalorisation, ce gel diminue le pouvoir d'achat des ménages : il contribuerait ainsi au reflux du taux d'épargne, avec un impact limité à court terme sur la consommation des ménages et donc sur l'activité (► **éclairage** sur le taux d'épargne de la *Note de conjoncture* de juin 2025). Cette mesure n'étant pas liée aux discussions budgétaires en cours, la situation serait **inchangée** en cas de loi spéciale.
- **Une atténuation des mesures sur l'impôt sur le revenu par rapport au projet initial du Gouvernement** : le projet de loi initialement déposé par le Gouvernement prévoyait plus de 5 Md€ de mesures de hausse de l'impôt sur le revenu, avec notamment le gel du barème (1,9 Md€) et de nombreuses mesures de limitation des niches fiscales (avec notamment la forfaitisation de l'abattement de 10 % sur les retraites). Pour la majorité d'entre elles, ces mesures ont été supprimées au cours de la discussion parlementaire : ainsi, **1 Md€** sur les 5 Md€ initialement prévus a été forfaitairement retenu dans le cadre de cette *Note de conjoncture*. Ces hausses amputeraient le pouvoir d'achat des ménages en fin d'année 2026 et seraient donc sans effet sur le pouvoir d'achat à l'horizon de prévision (► **éclairage** sur le dynamisme de l'impôt sur le revenu). En cas de loi spéciale, le gel du barème serait **maintenu** : en effet, contrairement à l'indexation des prestations sociales sur l'inflation, celle du barème de l'impôt n'est pas automatiquement prévue par la loi et nécessite tous les ans un article en loi de finances. Les autres mesures de hausse de l'impôt sur le revenu seraient en revanche **abandonnées** jusqu'à l'adoption du budget. L'effet sur la consommation de ces mesures est toutefois faible à court terme : d'une part les ménages lissent les à-coups de fiscalité sur leur consommation (► **Dossier** de la *Note de conjoncture* de juin 2012), et d'autre part, le rendement fiscal de ces mesures est concentré chez des ménages plutôt aisés dont le taux d'épargne est plus élevé.
- **Une hausse de la CSG capital (-1,5 Md€ sur le revenu des ménages)** : cette hausse n'était pas prévue dans le PLFSS initialement déposé par le Gouvernement, mais elle a été adoptée lors de l'examen du texte en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. Cette mesure aurait un impact sur le pouvoir d'achat des ménages dès le premier semestre 2026. Cependant, les revenus du patrimoine ont une forte propension à être épargnés, si bien que cette mesure aurait un impact faible à court terme sur la consommation et donc sur l'activité. Elle serait **abandonnée** dans le cas où la loi de financement de la sécurité sociale ne serait pas adoptée à l'issue de la lecture définitive.
- **La reconduction de la contribution sur les hauts revenus (-1,5 Md€ sur le revenu des ménages)**, issue du projet de loi initialement déposé par le Gouvernement. Cette mesure amputerait le pouvoir d'achat des ménages en fin d'année 2026 et serait sans effet à l'horizon de prévision. En cas de loi spéciale, elle serait **abandonnée** jusqu'à l'adoption du budget.



Mesures en prix

Les principales mesures retenues sur les prix à la consommation dans le scénario de prévision sont les suivantes :

- **Le malus automobile serait renforcé**, pour un montant de **0,3 Md€** : cela rehausserait les prix des produits manufacturés de 0,1 %. Dans le même temps, **le bonus sur l'achat de véhicules électriques a été renforcé**. Prises ensemble, ces deux mesures auraient un impact quasi nul sur les prix des produits manufacturés et donc sur l'indice d'ensemble. En cas de loi spéciale, ces deux mesures seraient **maintenues** : en effet, la première est prévue par la loi de finances de 2025 et la seconde, annoncée fin novembre, est indépendante du vote des textes financiers (puisque le bonus est financé via le mécanisme des certificats d'économie d'énergie, qui est extra budgétaire).
- **Une taxe sur les petits colis serait introduite** pour un montant de **0,5 Md€**, comme prévu dans le projet de loi de finance déposé par le Gouvernement. Cela rehausserait les prix des produits manufacturés de 0,1 % et l'impact serait négligeable sur l'indice d'ensemble. En cas de loi spéciale, cette mesure serait **abandonnée** jusqu'à l'adoption du budget.
- De même, certains **médecins spécialistes seraient revalorisés** en janvier 2026. Cette mesure était initialement prévue en juillet 2025 par le Gouvernement et représente **0,5 Md€** en année pleine. Cela rehausserait les prix à la consommation et abaisserait d'autant le pouvoir d'achat des ménages. Cette mesure est liée à la convention médicale entre l'assurance maladie et les représentants des médecins et serait donc **maintenue** même si le PLFSS n'était pas adopté à l'issue de la lecture définitive.
- Les prix de l'énergie seraient affectés à la hausse par **l'augmentation des obligations en termes de certificats d'économie d'énergie** auxquels les obligés sont soumis à compter de 2026. Cette augmentation des obligations a déjà été prise par voie réglementaire, elle serait donc **maintenue** en cas de loi spéciale.

Autres mesures

- **La suspension de la réforme des retraites** a été adoptée par l'Assemblée nationale à l'issue de la nouvelle lecture du PLFSS. Cette suspension commencerait à avoir un impact sur le rythme de croissance de la population active et sur les autres indicateurs du BIT (chômage notamment) au second semestre uniquement : il n'y aurait donc pas d'effet à l'horizon de la prévision. Cette suspension serait **abandonnée** dans le cas où la loi de financement de la sécurité sociale ne serait pas votée.
- **Le Smic serait revalorisé de 1,2 %** en janvier 2026, ce qui contribuerait à hauteur de +0,1 point à la hausse des salaires. Cette revalorisation, prise par voie réglementaire, correspondrait à la stricte application de la formule, sans « coup de pouce ». Elle serait **maintenue** en cas de loi spéciale. ●

Bibliographie

- Bozio A., Wasmer E.** (2024), « [Les politiques d'exonérations de cotisations sociales : une inflexion nécessaire](#) », rapport final, octobre, France Stratégie.
- Cupillard É., Dion É., Labrousse C. et Loisel T.** (2025), « [En 2024, les revenus des retraités clients de La Banque Postale ont fortement augmenté mais leur consommation n'a pas suivi, ce qui contribuerait aux deux tiers de la hausse du taux d'épargne](#) », Note de conjoncture de juin 2025, Insee
- Direction Générale du Trésor** (2025), [Rapport Economique, Social et Financier 2026](#), octobre 2025
- Vermersch G., Roulleau G. et Simcic A.** (2025), « [En 2025, les effets sur la croissance de la consolidation budgétaire seraient modérés, affectant la situation financière des entreprises et plus marginalement le pouvoir d'achat des ménages](#) », Note de conjoncture de mars 2025, Insee
- Faure M. -E., Soual H. et Kerdrain C.** (2012), « [La consommation des ménages dans la crise](#) », Note de conjoncture de juin 2012, Insee. ●